

FORMATIONS D'INGÉNIEUR-E

40 formations d'ingénieur-e Cnam labélisées EUR-ACE®

Depuis mai 2019, l'EICnam peut se prévaloir d'avoir obtenu le label EUR-ACE® pour la majorité des titres d'ingénieur-e-s de l'établissement. Bref retour sur la signification de cette certification et sur les avantages qu'elle représente pour nos formations.

Le label EUR-ACE®, qu'est-ce que c'est ?

L'EUR-ACE® (European Accreditation for Engineering) est un système européen pour la certification des formations d'ingénieurs conçu par l'association [European Network for Engineering Education \(ENAE\)](#).

Comme le prévoit l'ENAE, **toutes les formations d'ingénieur-e-s ayant été habilitées pour la durée maximale dans le cadre d'une accréditation par la CTI, sont éligibles au label EUR-ACE®.**

Dans ce cadre, le Cnam a reçu la labélisation EUR-ACE® pour 40 formations.

➡ [Consultez la liste des cursus Ingénieurs Cnam labélisés](#)

Quels sont les principales visées d'EUR-ACE® ?

- Fournir un label européen aux programmes d'ingénieurs
- Certifier au long terme la qualité des programmes de formation d'ingénieur-e-s
- Faciliter la reconnaissance transnationale des diplômes et qualifications
- Favoriser la mobilité académique et professionnelle des élèves et des diplômé-e-s

➡ [En savoir + sur EUR-ACE®](#)

Quels sont les avantages pour les formations d'ingénieur-e du Cnam d'être labélisées EUR-ACE® ?

- Attester de la qualité du titre d'ingénieur-e Cnam
- Soutenir la reconnaissance académique
- Encourager l'insertion professionnelle à l'étranger
- Favoriser les mobilités internationales
- Offrir aux employeurs un gage de conformité des parcours



Le saviez-vous ?

La CTI est l'une des agences européennes d'accréditation qui ont obtenu le droit de délivrer le label EUR-ACE® dès les origines du label en 2006. L'autorisation est accordée – et renouvelée périodiquement – aux agences dont les pratiques respectent les Références et lignes directrices du label EUR-ACE®, dont la dernière version date de 2015